

SOMMAIRE

Bienvenue aux nouveaux partenaires de la plateforme P1

Lettre d'information semestrielle : inscription en ligne P1

Nouveautés des services de la plateforme Télésanté

• **Le Portail d'information www.telesante-paysdelaloire.fr**

- Evénements santé P2
- Qui est le professionnel de garde aujourd'hui ? P2
- Vous souhaitez intégrer le comité éditorial ? P2
- WWW.TELESANTE-PAYSDELA LOIRE.FR : un outil complémentaire de l'information nationale de santé P2

• **La messagerie sécurisée "Planet santé"**

- Le cap des 1000 utilisateurs franchi P3
- La messagerie Planet Santé à l'ère de la CPS P3
- Evolutions techniques et ergonomiques disponibles depuis le 18 février 2009 P3

• **Le Dossier Patient Partagé (DPP)**

- Les DPP existants P3
- Les DPP en construction P3
- La délégation de coordination au sein du réseau DYS P4
- Un DPP générique pour les réseaux de soins palliatifs P4

• **Les Espaces de travail collaboratifs**

- Les espaces de travail collaboratifs existants P5
- Naissance d'un espace collaboratif : CRIQUE 85 P5

Réunions de terrain P5

Etablissements de santé et télésanté P6

Zoom : ARDAH P7

Communication P7

BIENVENUE

aux nouveaux partenaires de la plateforme

Lors de la création de la plateforme Télésanté Pays de la Loire en 2007, 13 structures de santé ont apporté une caution morale au projet en devenant partenaires officiels.

En fin d'année 2008, tous les ordres et syndicats de la région des Pays de la Loire ont été sollicités par courrier pour devenir eux aussi partenaires de la structure.

L'appel a été entendu ! Suite à cette action, le nombre de partenaires a doublé passant de 13 à 26.

Bienvenue à eux.

- Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes 85
- Conseil de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes 44
- Conseil de l'ordre des médecins 53
- Conseil régional de l'ordre infirmier des Pays de la Loire
- Conseil régional de l'ordre des pédicures podologues
- Ordres départementaux des infirmiers du 44, 49, 53, 72, 85
- Ordres des sages-femmes du 44, 49, 53



Lettre d'information semestrielle : inscription en ligne

Depuis fin mai, tous les internautes du portail "WWW.TELESANTE-PAYSDELA LOIRE.FR" peuvent découvrir les dernières évolutions de la plateforme en s'inscrivant gratuitement à la lettre semestrielle "Télésanté Pays de la Loire ACTU" via un lien sur la page d'accueil.

Le portail d'information www.telesante-paysdelaloire.fr

Événements santé



Le portail WWW.TELESANTE-PAYSDELALOIRE.FR a vocation à centraliser et présenter les manifestations Santé régionales.

Vous organisez un événement Santé dans les Pays de la Loire ou en avez simplement connaissance, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse suivante : webmaster@planet-sante.com

Qui est le professionnel de garde aujourd'hui ?

Pour faciliter l'accès des ligériens aux professionnels de santé de garde le soir, les week-end et les jours fériés, le portail régional Télésanté diffuse ces informations **dans les pages grand public départementales.**

Ces données sont accessibles rapidement et à tout moment. Selon les cas, il s'agit soit d'un numéro de téléphone unique soit de tableaux nominatifs mis à jour grâce à la collaboration active des responsables de secteur chargés de les établir.

Vous souhaitez intégrer le comité éditorial ?

Le comité éditorial, constitué d'acteurs de santé volontaires de la région, prend part à la réflexion éditoriale du portail d'information WWW.TELESANTE-PAYSDELALOIRE.FR, apporte un éclairage sur les contenus publiés, propose des améliorations...

Au vu d'un essoufflement de ses membres et souhaitant dynamiser ces rencontres, des ateliers de travail thématiques se mettent en place et remplacent ainsi les comités trimestriels. Plus courts (1h à 1h30) et plus restreints (3 à 6 personnes), ils devraient en moyenne être organisés tous les 2 à 3 mois. Les membres du comité, systématiquement conviés, s'inscriront selon l'intérêt qu'ils portent aux sujets traités.

Si ces problématiques vous intéressent, l'équipe actuelle sera heureuse de vous accueillir.

Présentation du comité éditorial sur le portail : <http://www.telesante-paysdelaloire.fr/portail-pdl/le-comite-editorial-telesante-pays-de-la-loire>

Pour plus d'informations : nolwenn.letrou@planet-sante.com

Le portail "WWW.TELESANTE-PAYSDELALOIRE.FR" a pour objectif d'être la porte d'entrée unique vers une information santé **RÉGIONALE, À JOUR** et de **QUALITÉ**.

Une étude comparative menée au sein de Planet Santé confirme que le positionnement du portail est complémentaire à l'information de santé nationale transmise notamment par le site de l'assurance maladie WWW.AMELI.FR.

WWW.TELESANTE-PAYSDELALOIRE.FR
Un outil complémentaire de l'information nationale de santé

	Portail Télésanté	Portail Améli
Cibles	Grand public Professionnels de santé Réseaux et communautés	Assurés du régime général Professionnels de santé Employeurs
Portée	Régionale	Nationale
Contenu grand public	Offres régionale de santé, fiches santé, infos maladies, événements, représentation, droits et démarches des ligériens, infos de garde par territoire	Droits et démarches concernant l'assurance maladie, offre de prévention de l'assurance maladie
Contenu professionnel	Aides à la pratique (scores, arbres décisionnels, protocoles), information sur les services sécurisés de la plateforme	Conditions d'installation, informations et statistiques, exercice professionnel
Sources	Externes (liens) Internes (productions régionales)	Internes (productions assurance maladie)

La messagerie sécurisée "Planet Santé"

Evolutions techniques et ergonomiques disponibles depuis le 18 février 2009

Le cap des 1000 utilisateurs franchi !

Depuis février dernier, plus de 1000 professionnels de santé des Pays de la Loire utilisent la messagerie Planet Santé et peuvent ainsi acheminer leurs données protégées par le secret professionnel par voie électronique en toute sécurité.



La messagerie régionale Planet Santé à l'ère de la CPS

Un décret adopté en mai 2007 rend obligatoire l'usage de la Carte de Professionnel de Santé (CPS) pour tout accès par des professionnels de santé à des données médicales à caractères personnels conservées sur support informatique ou transmises par voie électronique. Il concerne ainsi la messagerie Planet Santé.

Afin que les utilisateurs se connectent à la messagerie avec la CPS - respectant les exigences du décret - dans les meilleures conditions, un simple diagnostic de leur configuration s'avère souvent utile.

Aussi, l'équipe de Planet Santé a-t-elle développé en interne un outil qui, en quelques secondes, passe au crible les différents éléments clés de la configuration informatique permettant l'identification d'éventuelles mises à jour nécessaires. Il opère également une sauvegarde en local des éléments identifiés et peut le cas échéant activer une restauration. Cet outil, en téléchargement libre sur le portail, est utilisable aussi bien dans le cadre d'un cabinet libéral que dans celui d'un établissement de santé.

L'équipe travaille également avec les éditeurs de logiciels de gestion de cabinet qui intègrent une messagerie à leur logiciel. L'objectif serait d'y paramétrer directement un compte de messagerie Planet Santé afin d'allier sécurité, respect du décret et facilité d'intégration.

Enfin, avec le projet de messagerie sécurisée dans les établissements, l'aspect CPS est également pris en compte afin d'assurer une cohérence globale au projet régional sur ce sujet sensible.

Plusieurs évolutions techniques ont été apportées à la messagerie afin d'en faciliter l'utilisation au quotidien. **Petit tour d'horizon des nouveautés :**

- Deux nouveaux dossiers ont été créés dans la boîte de réception. "Pourriel" et "HPRIM erreur" reçoivent les messages non sécurisés ou illisibles, qui sont ensuite traités par l'utilisateur au cas par cas. **Le +** : les messages défectueux ne bloquent plus la file d'attente de réception.
- Les professionnels de santé peuvent à présent envoyer **simultanément** leur certificat de chiffrement aux différents laboratoires avec lesquels ils échangent. Gains de temps assuré!
- L'option "**vérification automatique de l'arrivée de nouveaux résultats**", activée par défaut, permet à la messagerie de vérifier systématiquement l'arrivée de résultats de laboratoire à chaque navigation effectuée par l'utilisateur dans sa boîte sécurisée.
- Très attendue par les utilisateurs de la messagerie, l'option "**définition d'un en-tête**" leur donne la possibilité de faire figurer leurs coordonnées ou tout autre texte en en-tête de leur message, en complément de la signature qu'ils pouvaient déjà définir.
- La nouvelle interface de sélection des pièces jointes permet de sélectionner, **en une seule fois**, plusieurs fichiers.
- L'option "**développer les noms**" facilite la sélection du destinataire en recherchant directement ce dernier dans l'annuaire régional.

Le Dossier Patient Partagé (DPP)

Le DPP, dossier médical en ligne sur mesure, est partagé entre les membres d'un même réseau de santé pour mieux coordonner la prise en charge des patients.

Quatre réseaux ont déjà développé cet outil sur la plateforme et quatre nouveaux dossiers sont en cours de construction.

DPP existants

- DPP Réseau de gérontologie du saumurois
- DPP DYS
- DPP Respecticoeur
- DCOP (Dossier Commun Obstétrico Pédiatrique)

DPP en construction

- DPP Réseau Saumurois de Soins Palliatifs
- DPP Ariane 72
- DPP Réseau Douleur Sarthe
- DPP Toxicologie région Nantes

LA DELEGATION DE COORDINATION au sein du réseau DYS

Rencontre avec MME TAHON ANNE-HÉLÈNE, coordinatrice du réseau et MME RABU PASCALE, assistante du réseau

En quelques mots, comment s'est déroulée la mise en place des **Dossiers Patient Partagé (DPP)** au sein de votre réseau ?

À l'origine, les dossiers patient étaient sous forme papier, créés par un groupe de travail dès le démarrage du réseau. Des référents coordonnaient la prise en charge sur le terrain, collectaient les données et les retranscrivaient dans ces documents. En 2008, le constat suivant a été réalisé : l'information n'était pas transmise de façon optimale, certains professionnels n'avaient pas de retour des informations collectées. L'informatisation devait répondre à cette problématique.

Vous avez opté pour la délégation de coordination, expliquez-nous ?

Lors de la conception de ces dossiers informatisés, nous avons décidé que toute personne qui s'impliquait dans la prise en charge d'un enfant devait aussi remplir sa partie du DPP ou accéder à une lecture partielle. La coordination de la prise en

charge au sein du réseau DYS repose donc sur un outil de coordination le DPP et sur deux niveaux de coordination : la PROXIMITÉ (rôle du référent Réseau Dys) et l'APPUI (rôle du coordinateur). La délégation de coordination a ainsi pour avantages de dynamiser le réseau grâce aux nombreux échanges et d'impliquer plus fortement les professionnels grâce à cette démarche active.

Quelles difficultés génère la délégation de coordination ?

Cette pratique implique :

- d'attribuer des profils d'accès différenciés selon la profession,
- de mettre en place des formations,
- de réfléchir à des procédures en interne pour une coordination optimum et une implication maximum,
- de réaliser une communication dynamique et incitative,
- de gérer des difficultés d'ordre technique et matériel (connection internet, matériel informatique non adéquat, configuration, difficultés face au vocabulaire technique).

Comment se déroule la formation des professionnels ?

Dans un premier temps, nous avons organisé une formation collective (30aine de personnes), puis nous avons mis en place un cycle de formations individuelles sur les lieux de travail des professionnels ou au sein de la coordination du réseau.

Un tel projet implique une communication en interne importante, comment gérez-vous cette problématique ?

Nous avons énormément travaillé sur cet aspect afin que les membres du réseau découvrent l'existence du DPP, sachent l'utiliser et trouver les ressources. Nous avons réalisé une mise à jour de nos documents existants et conçu des documents spécifiques : lettres d'information, guide utilisateur réalisé en collaboration avec Valentine Garand de Planet Santé, réunions d'information collectives, courriers spécifiques...

En conclusion ?

Tel un enfant, soit on décide de l'accompagner dans son autonomie, soit on fait à sa place. Au sein du réseau, c'est la première option qui a été retenue. La mise en place d'un tel projet est plus lourde et demande du temps, de l'implication et un apprentissage important, mais c'est également une grande source de dynamisme.



De gauche à droite : Mmes RABU et TAHON

Un Dossier Patient Partagé générique pour les réseaux de soins palliatifs

Suite à une demande simultanée de deux réseaux de soins palliatifs, l'idée de création d'un Dossier Patient Partagé générique pour cette spécialité est née.

Depuis avril 2009, les membres du Réseau Saumurois de Soins Palliatifs et d'ARIANE 72, soutenu par l'équipe de Planet Santé, travaillent à l'élaboration d'un modèle commun. Outre l'avantage de la mutualisation et notamment pour de futures demandes de réseaux de soins palliatifs régionaux, ce DPP peut également intégrer des spécificités inhérentes à chaque réseau.

Le lancement de ces deux DPP est prévu pour septembre prochain.

Les espaces de travail collaboratifs

Les espaces de travail collaboratifs permettent le partage d'informations sécurisées, pour faciliter le travail en commun des professionnels de santé réunis par leurs pratiques.

Espaces de travail collaboratifs existants

- Ariane 72
- Comité régional du médicament et des dispositifs médicaux
- Conseil de l'ordre des médecins 49
- CRIQUE 85
- DYS
- Grandir Ensemble
- Pass âge
- Qualité Santé 44
- Réseau Angevin de soins palliatifs
- Réseau gérontologique du saumurois
- Réti-Ouest
- Sécurité naissance
- SITE

La naissance de l'espace collaboratif CRIQUE 85

Rencontre avec Dr Philippe LE ROUX
Médecin coordinateur du réseau CRIQUE 85 *

En 2003, à l'initiative de médecins, directeurs d'établissement, cadres de santé et avec le soutien de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH), le réseau vendéen de qualité et de gestion des risques au sein des établissements est né sous le nom de CRIQUE 85. Il regroupe 18 établissements de santé publics et privés participant au service public hospitalier. L'objectif de ce réseau est de mutualiser et partager les moyens et les démarches.

Pourquoi réaliser un espace collaboratif ?

Nous souhaitons créer cet espace collaboratif afin de répondre à trois objectifs principaux. D'abord, notre réseau gère un fond documentaire. Cette ressource va être mise à disposition des responsables qualité des établissements membres via cet espace. Ensuite, le réseau fonctionne en groupes de travail thématiques. Les travaux issus de ces ateliers pourront également être mis en ligne. Enfin, à terme, nous souhaitons que cet espace contienne des pages dédiées à chaque établissement. Seule particularité, l'accès à ces pages serait uniquement réservé au personnel des établissements en question.

Où en êtes-vous dans cette création ?

Un comité de pilotage de 4 à 5 personnes élabore actuellement l'arborescence de cet espace. Il rend régulièrement compte de ses avancées au Conseil de Gestion et au Comité Technique, respectivement instances managériale et opérationnelle du réseau. Viendra ensuite la mise en production progressive, ce qui sous entend en amont un travail important de mise en ligne des documents. Nous souhaitons que cet espace soit prêt pour la fin de l'année 2009.

* Coordination de la prévention et de la gestion des Risques et de la QUALITÉ des Etablissements de santé en Vendée.



Réunions de terrain

Afin de déployer l'usage de la messagerie sécurisée Planet Santé, deux réunions de terrain ont été organisées :

- **jeudi 5 mars, à Nantes**, à l'initiative du Dr ARROUCH pour tous les médecins généralistes de l'agglomération nantaise,
- **jeudi 23 avril, à la Roche sur Yon**, à l'initiative du Dr BRACHET pour tous les chirurgiens-dentistes, orthodontistes de Vendée.

Suite à ces rencontres, des formations sur le terrain ont été programmées et des inscriptions à la messagerie effectuées.

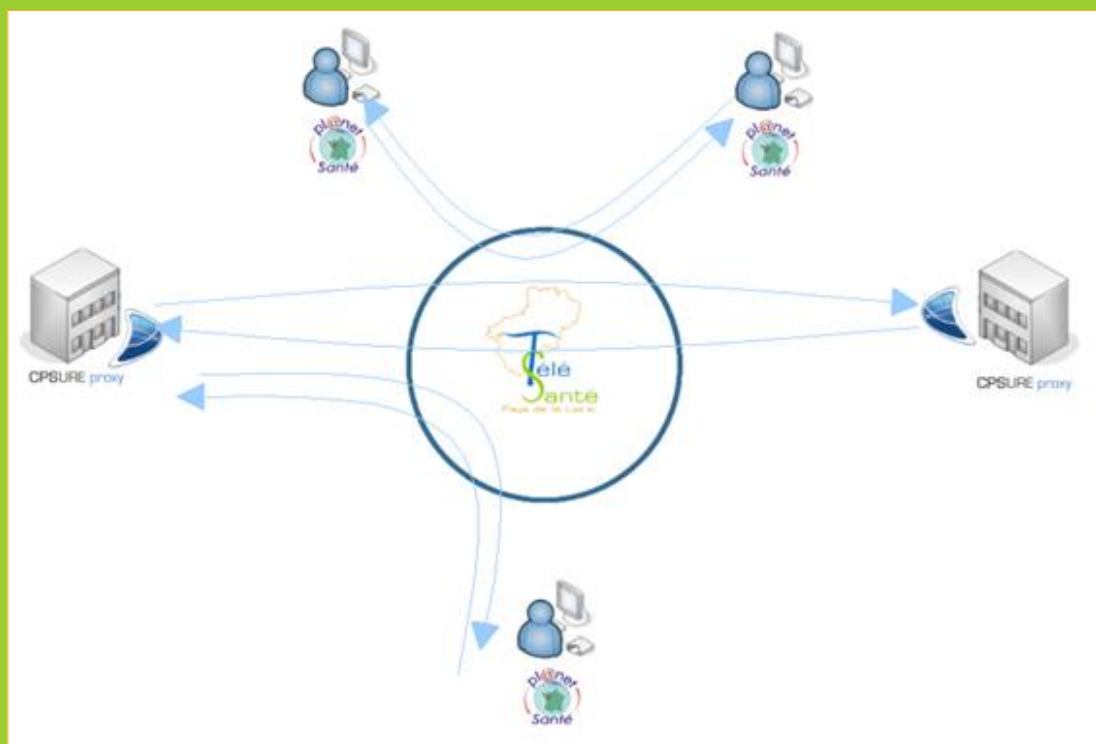
Le Centre Hospitalier d'Ancenis a organisé le **jeudi 28 mai** une réunion d'information en interne afin de présenter le proxy et l'utilisation de la messagerie Planet Santé.

Réunion d'information programmée :
- **mardi 15 septembre** au CH de Saumur, dans la grande salle du hall à 20h.

L'évolution des flux de messagerie depuis le lancement de la plateforme traduit une mise en place progressive et constante des usages. L'implication des établissements de santé de la région dans le dispositif doit venir renforcer et dynamiser les échanges déjà nombreux.

Dans ce procédé de messagerie sécurisée régionale,

la Plateforme de Télésanté doit, à terme, centraliser l'ensemble des flux messagerie santé des Pays de la Loire. Cette centralisation permet entre autre d'accroître la traçabilité des échanges et pose également les bases d'un espace de confiance régional. Le travail est en cours sur cette centralisation afin de déterminer la meilleure solution à mettre en œuvre.



DÉPLOIEMENT DE CPSURE PROXY DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION

CPSURE proxy est un serveur proxy installé entre le serveur de messagerie de l'établissement et Internet. Il est chargé de la sécurisation des messages électroniques indépendamment des clients de messagerie utilisés (logiciel de messagerie utilisé pour recevoir/envoyer des messages). Il filtre tous les messages qu'il reçoit en fonction de leur nature et applique la sécurisation adéquate.

Etablissements à l'installation technique opérationnelle

- Centre hospitalier d'Ancenis,
- Centre hospitalier de Laval,
- Centre hospitalier du Mans,
- Centre médical F. Gallouédec (Parigné l'Evêque)

Etablissements à l'installation technique en cours

- AIDHL
- Centre hospitalier LVO de Challans
- Centre hospitalier de Châteaubriand
- Centre hospitalier de Cholet
- Centre hospitalier de Saint-Nazaire
- CHD de la Roche sur Yon
- CHS de la Sarthe (Allonnes)
- Les Nouvelles Cliniques Nantaises

ZOOM : ARDAH

Application Recueil des Données d'Activités Hospitalières

ARDAH, serveur régional de veille et d'alerte développé par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH), a pour objectif de donner en temps réel une vue d'ensemble de l'activité hospitalière. Cette application collecte les données chiffrées d'activité des Urgences, du SAMU centre 15 et des établissements (occupation des lits et mortalité).

Rencontre avec Yves LANNEHOA Médecin urgentiste au Mans et Chef de projet ARDAH

Depuis mai 2008, ARDAH est hébergée sur la plateforme Télésanté des Pays de la Loire. En quoi consiste le fonctionnement d'ARDAH ?

Il s'agit d'une saisie quotidienne de la part des établissements de santé qui répond à un cahier des charges national. Elle permet le pilotage d'activités pour la veille et l'alerte sanitaire, mais également pour l'avertissement en période de crise.

Quels sont les avantages d'une telle application ?

- Elle offre aux établissements un pallier de réflexion sur l'occupation des lits et leur a parfois permis d'identifier des anomalies au sein même de leur structure.
- Elle permet à La Région d'extraire directement les informations qu'elle doit transmettre à la DHOS sans demander aux établissements un reporting d'activités. Gains de temps réalisés pour les deux entités.
- Enfin, cette application est conçue par la société Open Dev pour une dizaine de régions. ARDAH des Pays de la Loire peut ainsi, si ces membres l'acceptent, bénéficier des avancées des fonctionnalités mises en place par les autres régions.

Quels sont les inconvénients ?

- Le recueil de ces informations demande un effort important des établissements car la saisie est manuelle et quotidienne.
- La nomenclature, concernant le recueil des données d'établissement, n'est pas forcément totalement opérationnelle. Le reporting n'est, par conséquent, pas toujours fiable et donc difficile à interpréter.

Des avancées ?

Dans les mois à venir, ARDAH va être



scindée en deux parties : l'activité des établissements et l'activité des urgences et SAMU centre 15. Cette dernière va faire l'objet d'un nouvel outil : l'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES URGENCES. Il va collecter les données grâce à des RPU (résumés de passages aux urgences), fichiers normalisés qui traiteront tous les passages aux urgences (heure d'admission, heure de sortie, relevé d'actes, diagnostics...). Il alimentera le serveur de veille et d'alerte.

Cet observatoire est en cours de construction avec OPEN DEV. Des phases de tests sont en cours avec les CHU de Nantes et d'Angers, les CH du Mans et de Bailleul ainsi que les CHD de la Roche sur Yon, Luçon et Montaigu.

Communication

Plus de 100 000 autocollants distribués

Un envoi massif d'autocollants a été réalisé auprès des professionnels de santé utilisateurs de la messagerie sécurisée. Ces stickers, qui peuvent être collés sur leur correspondance, invitent à l'utilisation de Planet Santé.



Si vous étiez doté(e) d'une adresse de messagerie sécurisée **Planet Santé**, ce courrier aurait pu vous parvenir par voie électronique. Passez à un mode de communication simple, moderne, sécurisé écologiquement et économiquement ! **GRATUIT**

Service proposé à l'ensemble des professionnels de santé de la région Pays de la Loire par la Mission Régionale de Santé.

www.telesante-paysdelaloire.fr
Plateforme régionale de Télésanté
contact@planet-sante.com // 02.40.48.04.50



www.telesante-paysdelaloire.fr

GIE Télésanté Pays de la Loire
16 rue du puits d'argent 44000 NANTES
contact@planet-sante.com / tel : 02.40.48.04.50
fax : 02.40.89.53.89